



Paris, le 20 octobre 2017

Madame, Monsieur, Cher(e) Confrère, Consoeur et ami(e),

LES KINÉSITHÉRAPEUTES RÉSERVISTES OPÉRATIONNELS DU SERVICE DE SANTÉ DES ARMÉES (S.S.A.), placés sous l'égide de la Direction régionale, avec l'approbation du Conseil National de l'Ordre, vous convient à ce premier congrès qui se tiendra les **vendredi 16 et samedi 17 mars 2018** aux Invalides, avec pour thème unique :

« Incidences de la médecine de guerre pour adapter les kinésithérapeutes à des protocoles spécifiques de rééducation pour des blessures graves survenues lors d'un combat. »

Cette démarche nécessite deux explications pour justifier notre analyse auprès de vous :

1. Depuis plusieurs années, la Nation vit avec le risque possible d'un attentat à l'encontre de la population, des militaires et des autres personnels de la force publique. Aujourd'hui, la problématique est la suivante : les hôpitaux militaires, civils, et les praticiens libéraux disposent jusque maintenant d'effectifs de personnels de santé pour soigner les patients souffrant de pathologies habituelles et classiques. Toutefois, ces actes sont en flux constants, voire saturés, imposant un délai parfois important.

Au delà, en cas de survenue de drames terribles, avec un nombre important de militaires blessés nécessitant des actes spécifiques et surtout inhabituels, il est apparu à la chefferie que la réserve militaire était démunie en effectif de kinésithérapeutes réservistes opérationnels, alors que beaucoup de corps de troupes souhaiteraient en bénéficier pour traiter les avatars des missions standards. Gardons à l'esprit qu'aussi en opérations extérieures, qu'en mission sur le territoire national, nos forces armées sont déployées en grand nombre, avec *in fine*, un risque croissant de blessures, notamment au niveau de l'appareil locomoteur. A ce titre, il convient de noter que les infirmiers réservistes sont très nombreux, et cela même, devant les médecins.

C'est la raison pour laquelle la Direction Régionale du S.S.A. de Saint Germain en Laye, nous a demandé de créer des réseaux de kinésithérapeutes réservistes du S.S.A., susceptibles de constituer un renfort notable auprès de nos confrères hospitaliers des Armées.

Dans l'immédiat ce sont généralement des séquences courtes d'une durée choisies par chaque confrère, qui seront proposées. Il percevra pour cela, un salaire non imposable jusqu'à 30 jours d'activités. Il suffira donc aux confrères et consoeurs intéressé(e)s de nous contacter par courriels pour avoir des informations précises (page 3 du programme).

2. A ce titre, un congrès de kinésithérapie est organisé au mois de mars 2018 ? Quelles en sont les motivations ?

Les blessures de guerre ne ressemblent en rien à celles rencontrées dans la vie courante. Aujourd'hui, seuls les médecins et infirmiers militaires, les personnels médicaux des Sapeurs Pompiers et tous ceux qui se déplacent en opérations extérieures, savent procéder à ces actes salvateurs, compliqués et longs à cicatriser.

Pour les kinésithérapeutes civils, ces pathologies qui souvent leurs sont méconnues, justifient amplement la tenue de ce congrès, pour découvrir la complexité de ces fractures, de ces atteintes vasculaires et musculaires (des membres et du tronc, mais aussi des mandibules), ces blessures faciales, ainsi que ces syndromes de stress post-traumatiques. Ceci permettra au rééducateur, d'acquérir le savoir faire nécessaire pour ces types de patients avec des techniques et des actes adaptés pour leur restituer une indépendance fonctionnelle maximale.

En conclusion, ce congrès sera l'occasion, outre de se familiariser avec le monde médical militaire, de percevoir l'intérêt réciproque que représente la kinésithérapie au sein du S.S.A. De plus il offre la possibilité de voir chirurgiens, médecins militaires intervenir en corrélation avec un kinésithérapeute, donnant la possibilité de s'apercevoir combien la place de ce dernier est souhaitée dans les forces armées.

Vous trouverez en pièce jointe le programme détaillé de ce premier congrès. En vous remerciant de votre attention,
Bien cordialement,

Vos confrères réservistes du S.S.A.